

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

EURICAN DAPPI-LR

2. Composition qualitative et quantitative

Une dose de lyophilisat contient :

Substance(s) active(s) :

Virus de la maladie de Carré atténué, souche BA5	$\geq 10^{4,0}$ DICC ₅₀ (*)
Adénovirus canin atténué de type 2, souche DK13	$\geq 10^{2,5}$ DICC ₅₀ (*)
Parvovirus canin atténué, souche CAG2	$\geq 10^{4,9}$ DICC ₅₀ (*)
Virus parainfluenza canin atténué de type 2, souche CGF 2004/75	$\geq 10^{4,7}$ DICC ₅₀ (*)

(*) DICC₅₀ : dose infectieuse sur culture cellulaire

Une dose (1 mL) de suspension contient :

Substance(s) active(s) :

Leptospira interrogans séroroupe Canicola, souche 16070, inactivée	Activité selon Ph. Eur. (*)
Leptospira interrogans séroroupe Icterohaemorrhagiae, souche 16069, inactivée	Activité selon Ph. Eur. (*)
Virus inactivé de la rage, souche G52	≥ 1 UI

(*) Dose assurant 80 % de protection chez le hamster (selon l'essai d'activité de la monographie 447 de la Ph. Eur.).

Adjuvant :

Hydroxyde d'aluminium..... 0,6 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Lyophilisat et suspension pour suspension injectable.

Lyophilisat beige à jaune pâle et suspension opalescente et homogène.

4.1. Espèces cibles

Chiens.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Immunisation active des chiens afin de :

- prévenir la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de la maladie de Carré (CDV),
- prévenir la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de l'hépatite canine contagieuse (CAV),
- réduire l'excrétion virale lors de l'affection respiratoire due à l'adénovirus canin de type 2 (CAV-2),
- prévenir la mortalité, les signes cliniques ainsi que l'excrétion virale causés par le parvovirus canin (CPV)*,
- réduire les signes cliniques et l'excrétion virale liés au virus parainfluenza canin de type 2 (CPIV)**,
- réduire la mortalité, les signes cliniques et l'excrétion bactérienne liés à *Leptospira interrogans* séro groupe Canicola et *Leptospira interrogans* séro groupe Icterohaemorrhagiae,
- prévenir la rage.

Mise en place de l'immunité : 2 semaines pour toutes les souches.

Durée d'immunité : au minimum un an après la seconde injection de primo-vaccination pour toutes les souches.

Les données sérologiques et d'épreuves virulentes actuellement disponibles montrent que la protection contre les antigènes de la maladie de Carré, de l'adénovirus et du parvovirus* dure au moins deux ans après la primo-vaccination suivie d'un rappel annuel.

Toute décision d'adapter le protocole vaccinal de ce médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas, et tenir compte du contexte épidémiologique, ainsi que de l'historique vaccinal du chien.

* La protection a été démontrée contre les parvovirus canins de type 2a, 2b et 2c soit par épreuve virulente (type 2b) soit par sérologie (type 2a et 2c).

** Pour le virus parainfluenza canin, la réduction des signes cliniques n'a pu être démontrée dans l'étude de durée d'immunité car les chiens adultes n'ont pas suffisamment exprimé de signes cliniques après l'épreuve virulente.

4.3. Contre-indications

Aucune.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Respecter les conditions habituelles d'asepsie.

Ne vacciner que les sujets en bonne santé et correctement vermifugés 10 jours au moins avant l'injection.

Après la vaccination, les souches vivantes de l'adénovirus canin de type 2 et du parvovirus canin du vaccin peuvent être transmises à des animaux non vaccinés sans conséquence défavorable pour ces animaux en contact.

Certains animaux vaccinés, bien que protégés, peuvent ne pas présenter le taux d'anticorps contre la rage de 0,5 UI/mL requis par certains pays tiers pour y voyager. Dans ce cas, les vétérinaires praticiens peuvent envisager une vaccination antirabique supplémentaire.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'injection accidentelle du vaccin à l'homme, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Très rarement :

- Des réactions d'hypersensibilité incluant de l'œdème facial, un choc anaphylactique et de l'urticaire ont été rapportées. Dans de tels cas, un traitement symptomatique approprié doit être instauré.
- Des vomissements et une apathie transitoire durant au maximum une journée ont été rapportés.
- Une démangeaison légère et une douleur de faible intensité au point d'injection peuvent apparaître immédiatement après l'injection.
- Une légère tuméfaction (< 4 cm) au point d'injection peut être observée après l'injection, elle disparaît généralement en 1 à 4 jours.
- Un petit nodule transitoire au point d'injection (taille maximale : 1,5 cm) peut être induit par la présence d'hydroxyde d'aluminium.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés).

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Le vaccin peut être utilisé au cours de la gestation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire (excepté EURICAN DAPPI-L conformément aux modalités de primo-vaccination). La décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

4.9. Posologie et voie d'administration

Injecter une dose de 1 mL par voie sous-cutanée selon les modalités suivantes :

Primovaccination :

Une injection avec EURICAN DAPPI-LR à partir de l'âge de 12 semaines, 3 à 5 semaines avant ou après l'injection du vaccin EURICAN DAPPI-L. Dans les cas où des taux élevés d'anticorps d'origine maternelle sont suspectés par le vétérinaire et lorsque la primovaccination a été achevée avant l'âge de 16 semaines, une troisième injection avec un vaccin BOEHRINGER INGELHEIM contre la maladie de Carré, les adénoviroses et la parvovirose est recommandée à partir de l'âge de 16 semaines, et au moins 3 semaines après la seconde injection.

Rappels :

Administrer une dose 12 mois après la fin de la primovaccination. Les chiens doivent être vaccinés à nouveau avec une seule dose de rappel tous les ans.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

L'injection d'une surdose de vaccin peut induire une réaction locale transitoire de même type que celle décrite dans la rubrique « Effets indésirables » ainsi qu'une légère apathie (1 jour) et une hyperthermie transitoire.

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés immunologiques

Code ATC-vet : QI07AJ06 - Vaccins pour chiens - Vaccins viral et bactérien, vivant et inactivé.

Vaccin contre la maladie de Carré, les adénoviroses, la parvovirose de type 2, les affections respiratoires à parainfluenza de type 2 (vivant), les leptospiroses à *Leptospira Canicola* et *Leptospira Icterohaemorrhagiae* et la rage (inactivé) du chien.

Après administration, le vaccin induit un état immunitaire contre le virus de la maladie de Carré, les adénoviroses (CAV1 et 2), la parvovirose, les affections respiratoires dues à parainfluenza de type 2, les leptospiroses à *Leptospira interrogans*

sérogroupe Canicola et *Leptospira interrogans* sérogroupe Icterohaemorrhagiae et la rage du chien, démontré par épreuve virulente et par la présence d'anticorps.

6.1. Liste des excipients

Hydroxyde d'aluminium
Milieu GMEM
Hydrolysate de caséine
Milieu tryptose phosphate
Acide chlorhydrique
Saccharose
Dextran
Sorbitol
Hydrolysate de collagène
Phosphate monopotassique
Phosphate dipotassique
Hydroxyde de potassium
Eau pour préparations injectables

6.2. Incompatibilités majeures

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires à l'exception de la suspension fournie pour être utilisée avec ce médicament vétérinaire.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.
Durée de conservation après reconstitution : utiliser immédiatement.

6.4. Précautions particulières de conservation

A conserver et transporter réfrigéré (entre 2 °C et 8 °C).
Protéger de la lumière.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre type I
Bouchon caoutchouc butyle
Capsule aluminium

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE
29 AVENUE TONY GARNIER
69007 LYON
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/3187960 8/2005

Boîte de 10 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 10 flacons de 1 mL de suspension
Boîte de 50 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 50 flacons de 1 mL de suspension

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

13/05/2005 - 13/05/2010

10. Date de mise à jour du texte

27/04/2020